

D62 2025

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

COMMUNE DE SAINT FELIU D'AVALL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le six novembre deux mille vingt-cinq à 18H30, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Feliu d'Avall se sont réunis dans la Salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 31/10/2025

Étaient présents : GARRIDO ROGER - CASES Michel - Daniel ERRE - BALESTE MARIE - DELAFUENTE STEPHANIE - DOGOR FRANCIS - ESPIRAC HELENE - LAMARQUE JOELLE LAMARQUE MARIE JOSEE - LLOBET CHRISTOPHE - Anne Marie PORTA - OMS BRUNO - SOL FREDERIC - TROGNO Marie - RIUBRUJENT CHRISTIANE - SUELVES SEBASTIEN formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 23 membres.

Absents excusés :

MAURAT CHRISTINE qui avait donné procuration à Marie BALESTE
 CAZALS HENRI qui avait donné procuration à Joëlle LAMARQUE
 CARBO MICHELLE qui avait donné procuration à Marie José LAMARQUE
 LERAY Philippe qui avait donné procuration à Daniel ERRE
 COPIN Martine qui avait donné procuration à Stéphanie DELAFUENTE
 BRUZY ALBERT - TEYSSEYRE THIERRY

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT – RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE LA TROBADA

VU :

Le Code général des collectivités territoriales ;

La circulaire gouvernementale relative au **Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – Fonds vert** ;

Le projet communal **Rénovation énergétique de l'école maternelle La Trobada** ;

L'intérêt pour la commune de mener ce projet, contribuant à la transition écologique, à la résilience territoriale et à la réduction des consommations énergétiques.

CONSIDÉRANT :

Que ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du Fonds vert, notamment **rénovation énergétique**

Que son financement nécessite le recours à des subventions externes ;

Que le Fonds vert constitue un dispositif de soutien approprié pour la réalisation du projet.

Le Maire expose au Conseil municipal :

Le projet consiste en la rénovation énergétique de l'école maternelle La Trobada pour un montant estimé à 500 000 € TTC, selon l'estimatif établi.

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire			Montant (HT)
Travaux				
Lot 1 - Gros œuvre	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		190 890,00 €	
Lot 2 - Charpente couverture	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		39 310,00 €	
Lot 3 - Etanchéité	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		4 914,00 €	
Lot 4 - Menuiseries extérieures	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		35 910,00 €	
Lot 5 - Doublage cloisons plafonds suspendus (1)	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		54 810,00 €	
Lot 6 - Revêtement de sol	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		7 560,00 €	
Lot 7 - Menuiseries intérieures	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		11 718,00 €	
Lot 9 - Electricité courant fort et courant faible	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		13 230,00 €	
Lot 10 - Plomberie-Chauffage - Ventilation - Climatisation - Sanitaires	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		49 140,00 €	
Lot 11 - Peinture (1)	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		24 570,00 €	
Lot 12 - Voirerie réseaux divers	Consultation des entreprises 2 ^e trimestre 2026		63 958,00 €	
Branchemet	En cours avec les concessionnaires		3 990,00 €	
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)				500 000,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur				#REF!
autre mesure Fonds Vert		sollicité	122 804,00 €	24,56%
Conseil départemental		sollicité	80 000,00 €	16,00%
CAF		sollicité	80 000,00 €	16,00%
Sous-total aides publiques		Taux de financement public	282 804,00 €	#REF!
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	#REF!
Part de la collectivité	Fonds propres		217 196,00 €	43,44%
Participation du porteur de projet (autofinancement)			217 196,00 €	43,44%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			500 000,00 €	56,56%

Afin de permettre la réalisation de cette opération, il convient de solliciter une aide financière auprès du **Fonds vert**, au titre de l'année 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présent
Conseil municipal :

DÉCIDE :

D'APPROUVER le projet intitulé **Rénovation énergétique de l'école maternelle La Trobada** tel que présenté.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du **Fonds d'accélération de la transition écologique – Fonds vert**.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents, conventions, demandes de subvention, pièces administratives et financières nécessaires à l'instruction et à la réalisation du projet.

DE DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune en cours

DE S'ENGAGER à assurer l'autofinancement communal restant à charge et à respecter les obligations prévues par le dispositif Fonds vert.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Nombre de membres afférents au C.M : 23

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 21

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Publication et notification du :

